



Livret de l'étudiant·e 2018-2019

LICENCE PROFESSIONNELLE ARTS, LETTRES, LANGUES

Mention : Techniques du son et de l'image

Spécialité : Communications audiovisuelles et multimédia locales et de proximité

LPCAM

Version définitive

Livret voté à la CFVU du 8 octobre 2018

UFR Systèmes Industriels et Techniques de Communication
IUT de Ville d'Avray/Saint-Cloud/Nanterre
50, rue de Sèvres - 92410 Ville-d'Avray
www.parisnanterre.fr



 ufr-sitec.parisnanterre.fr

 **Université
Paris Nanterre
UFR SITEC**

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	4
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	5
UNIVERSITÉ	5
UFR	5
DÉPARTEMENT / FORMATION	
REFERENTS FORMATION CONTINUE	5
SERVICES NUMERIQUES	6
EMAIL UNIVERSITAIRE	6
ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)	6
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019	7
MAQUETTE DU DIPLOME	8
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS	9
ANNÉE / SEMESTRE	9
MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME	18
MODULES TRANSVERSAUX	18
LANGUES VIVANTES	18
BONUS AUX DIPLÔMES	18
STAGES	19
MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS	20
MODALITÉS GÉNÉRALES	20
MODALITÉS SPÉCIFIQUES	20
DÉROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	22
DÉLIVRANCE DU DIPLÔME	22
CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE	23

PRESENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle de Communications audiovisuelles et multimédia locales et de proximité (LPCAM) a pour objectif la formation pluridisciplinaire et polyvalente de personnels rapidement opérationnels dans le secteur de l'audiovisuel et du multimédia local et de proximité appelés à prendre en charge les fonctions de tournage-montage-partage, de conception-réalisation, de gestion-production. Elle s'inscrit dans la convergence de l'audiovisuel et de l'informatique, l'essor des supports de diffusion numériques qui favorise une consommation en mobilité des médias, l'offre croissante des images et du nombre des acteurs qui les fabriquent (unités de programmes de chaînes, sociétés de production audiovisuelle, agences de communication, entreprises, organismes publics, collectivités territoriales, associations, particuliers).

Dans son cursus, l'étudiant(e) acquiert les bases nécessaires à la prise de vues, au montage et à la post-production dans le but de concevoir et réaliser seul(e) ou en équipe des images et des sons dans un format propre aux supports TV et Internet. A cette compétence technique la LPCAM associe des savoirs académiques en mettant l'accent sur le contenu et la mise en forme de la communication (approches esthétique, critique, juridique, économique, sociologique), et en plaçant au centre de son enseignement les relations d'interdépendance qu'entretiennent le niveau local/proximité et le niveau global avec le développement du web.

Cette double compétence culturelle et technique est plus à même de faciliter l'intégration de l'étudiant(e) dans un secteur en perpétuelle transformation et de lui offrir des possibilités d'évolution en cours de carrière.

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, au programme, aux compétences visées et aux débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation en ligne :

<https://www.parisnanterre.fr/formation/>

Les compétences visées par la formation se trouvent dans la fiche RNCP accessible depuis la fiche formation (encadré « Supports pédagogiques formation tout au long de la vie »).

Cette formation est proposée :

- en formation initiale.
- en formation continue.

Cette formation est proposée :

- en présentiel.

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

Les bibliothèques : <http://scd.parisnanterre.fr/>

UFR

Direction de l'UFR : SERIO Bruno, site de Ville d'Avray

Responsable administrative de l'UFR : MAZZUCHELLI Fabienne, site de Ville d'Avray, fabienne.mazzuchelli@parisnanterre.fr

Site internet de l'UFR : <https://ufr-sitec.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

Département / Formation

Secrétariat de la formation : Hélène ALDEANO – 01 40 97 98 83 - helene.aldeano@parisnanterre.fr

Responsable(s) de la formation : Virginie SONET - 01 40 97 98 56 - virginie.sonet@parisnanterre.fr

Site internet de la formation : <http://lpcam.parisnanterre.fr/>

Référents formation continue

Accueil du Service de la Formation Continue : formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Responsable Formation Continue référent de l'UFR : BARDAILLE Antoine

UFR SITEC – IUT de Ville d'Avray, 50 rue de Sèvres, 92410 Ville d'Avray – antoine.bardaille@parisnanterre.fr

Site internet du SFC : <https://formation-continue.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site du SFC.

SERVICES NUMERIQUES

Email universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/>.

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr>.

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019 - LPCAM

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

- selon un calendrier spécifique à la formation (« calendrier dérogatoire »).

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :

- portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.
- ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire> .

Pré-rentrée	lundi 10 septembre 2018
Début des cours	mardi 11 septembre 2018
Fin des cours	vendredi 21 décembre 2018
Vacances	Du samedi 22 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019
Début des cours	lundi 7 janvier 2019
Fin des cours	vendredi 15 mars 2019
Dates de stage en entreprise	12 semaines minimum à compter du 17 mars 2019
Jury session 1	mercredi 26 juin 2019
session 2 (rattrapages)	entre le 27 et 28 juin 2019
Soutenances	session 1 Entre le 17 et 25 juin 2019 session 2 entre le 4 et 5 septembre 2019
Vacances	hors période stage
Jury session 2	vendredi 6 septembre 2019

MAQUETTE DU DIPLOME

SEMESTRE 1	CM	TD	ECTS
UE 1 Connaissance de l'espace local		96	6
EC1. Géographie politique des espaces locaux		36	2,5
EC2. Histoire des radios et télévisions locales		24	1
EC3. Images de l'espace local		36	2,5
UE 2 Approches culturelles et gestion des contraintes professionnelles		168	9
EC4. Images d'information et documentaire		36	2,5
EC5. Pratiques imageantes		36	2,5
EC6. Connaissance des publics		24	1
EC7. Droit de l'audiovisuel et du multimédia		24	1
EC8. Economie de la production audiovisuelle		24	1
EC9. Anglais		24	1
UE 3 Procédures techniques		204	15
EC10. Ecritures appliquées/Connaissance des matériels		24	1
EC11. Pratiques de l'oral appliquées aux images		60	4
EC12. Tournage et montage		60	5
EC13. Informatique appliquée aux outils de communication		60	5
SEMESTRE 2			
UE 4 Projet tuteuré		100	12
UE 5 Stage 12 semaines au moins			18

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 5

UE1 : Connaissance de l'espace local

Géographie politique et sociale des espaces locaux - 36h TD – Code : EC-3ZCA5001

Pierre MÉRA, Professeur certifié d'histoire et de géographie, pmera@parisnanterre.fr

Descriptif: Le cours a pour objectif de conduire les étudiants à disposer d'un socle de connaissances et de références communes qui leur permet de dialoguer utilement avec les acteurs locaux (administratifs, économiques, sociaux, culturels...).

Thèmes analysés : Problématiques d'une géographie politique de l'espace local décentralisé. La naissance de l'État. Parcours historique. La décentralisation en marche (1982-2017) : enjeux et perspectives nouvelles. Les finances locales : procédures budgétaires, marchés publics, priorités, évolutions. Communes et coopération intercommunale : modalités, problèmes, nouvelles approches. La démocratie locale : citoyens et territoires. Des enjeux de communication.

- **Bibliographie:** *Les collectivités locales: trente ans de décentralisation*, La Documentation Française, Cahiers Français n° 362, 2011, 96 pages; *Décentralisation 30 ans après*, LGDJ, 2014, 326 pages; AUBER (E.), CERVELLE (D.) *Les collectivités territoriales: Une approche juridique et pratique de la décentralisation*, Sedes, 2012; GIRARDON (J.) *Les collectivités territoriales*, Ellipses, 2014, 224 pages; MOUZET (P.) *L'essentiel des finances locales*, Carrés, Gualino, 2011, 6e éd. 125 pages.

- **Mode de contrôle:**

Session 1 standard	Session 1 dérogatoire	Session 2
Contrôle continu : Evaluation du travail de réalisation par équipe d'un document images et textes et/ou audiovisuel (75%) + restitution du travail (25%)		Remise d'un dossier sur le thème de l'année (50%) et d'un document audiovisuel (50%)

- **Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges:** non
- **Espace cours en ligne:** non

Histoire des radios et TV locales - 24h TD – code : EC-3ZCA5002

Marina GALIMBERTI, réalisatrice-auteur multimédia, Rapsode Productions

Descriptif: La fulgurante trajectoire des Média : une histoire de pionniers. Dès premières télévisions de service public à vocation informative des années '60, aux nouvelles plateformes plurimédia qui explosent sur Internet, en passant par les chaînes privées, commerciales et de divertissement, les médias locaux et "altern-actifs", les chaînes câblées, la TNT, le satellite, internet, jusqu'à l'impressionnant essor des réseaux sociaux et des chaînes du web, le cours propose une immersion historique et sémantique dans cette trajectoire fulgurante et exponentielle des médias audiovisuels et leurs transformations, en lien avec les évolutions technologiques et le développement des outils et des supports, les choix des politiques audiovisuelles.

Le visionnage critique d'archives, mis en perspective avec les applications récentes, permettra aux étudiant(e)s d'approfondir leur culture de l'image, de réfléchir aux formes et aux genres, des formats classiques aux nouvelles écritures, de se situer face aux transformations du métier et aux besoins du marché.

- **Bibliographie:** *Dictionnaire historique de la télévision, de ABC à Zworykin*, Ledos Jean-Jacques, Paris, L'Harmattan, 2013 ; *La bataille des radios libres (1977-1981)*, Thierry Lefebvre, Paris, NouveauMonde/INA, 2008 ; *Fin de la télévision*, J. Missika, Paris, éd. Le Seuil, 2006; *Convergence Culture (Where Old and New Media Collide)*, Henry Jenkins, traduit en français chez Armand Colin, 2001.
- **Ressources web :** INA – www.ina.fr; Acrimed – www.acrimed.org/; France TV – *Nouvelles Ecritures* www.nouvelles-ecritures.francetv.fr/; le blog documentaire <http://cinemadocumentaire.wordpress.com/>; union des télévisions locales de service public (UTLSP) <<http://www.tlsp.fr/ Carte-des-televisions-locales,137.html>>; la Fédération des Vidéos des Pays et des Quartiers <[vdpq.org](http://www.vdpq.org/)>; la Maison du DOC <http://www.lussasdoc.org>; ADDOC <http://addoc.net/>

- **Mode de contrôle:**

Session 1 standard	Session 1 dérogatoire	Session 2
Examen terminal : recherche et mise en perspective d'archives audiovisuelles et argumentation écrite. Epreuve sur table (3h)	Idem session 1 standard, sur demande circonstanciée de l'étudiant.e et avec l'accord de l'équipe pédagogique	Idem Session 1 Standard

- **Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges:** non
- **Espace cours en ligne:** non

Descriptif: L'espace local est parcouru en permanence par les habitants, les résidents, les travailleurs, les gens de passage. Ces parcours sont autant d'occasions de rencontrer des messages de provenances hétérogènes, aux vocations multiples (affichage publicitaire, signalisation, information touristique, etc.). Ces parcours sont également les lieux d'une « pré-occupation » où le déplacement se double de pratiques culturelles et/ou médiatiques ; écoute musicale ou radiophonique, lecture, visionnage audiovisuel, mais aussi de pratiques communicationnelles (téléphone, envoi de message, réseaux socio-numériques). Entre mobilité, nomadisme et déplacement, entre ressources et contraintes, entre exposition aux messages de l'espace local et « pré-occupation » culturelle ou communicationnelle, il s'agit dans ce cours d'appréhender la complexité des lieux et des non-lieux de l'espace local et des messages et contenus qui y sont rencontrés, reçus, choisis.

• **Bibliographie:**

AUGE M. (1992), *Non-lieux : Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris : Seuil.

BOURDIN A. (Dir.), (2005), *Mobilité et modernité*, Cahiers internationaux de sociologie, vol. CXVIII, Paris : Presses Universitaires de France

CARON A.-H. et L. CARONIA, (2005). *Culture Mobile, Les nouvelles Pratiques de communication*, Paramètres, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal

DE CERTEAU M., *L'invention du quotidien*, 1/Arts de faire, chap. Pratiques d'espace, 10/18

MONTULET B. (2005), « Au-delà de la mobilité : des formes de mobilité ». in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, « Mobilité et modernité », Paris : Presses Universitaires de France, pp. 137-159

PECQUEUX A. (2008), « Les Cultures visuelles des auditeurs-baladeurs », in *Lieux communs*, n°1, pp. 42-57

URRY J. (2005b), « Les systèmes de la mobilité », in *Cahiers Internationaux de Sociologie* « Mobilité et modernité », Paris : Presses Universitaires de France, pp. 23-35

• **Mode de contrôle:**

Session 1 standard	Session 1 dérogatoire	Session 2
Contrôle continu : un exposé (25%) + un dossier de conception et soutenance orale (75%)	Idem session 1 standard, sur demande circonstanciée de l'étudiant.e et avec l'accord de l'équipe pédagogique	Pour la session 2 : Remise d'un dossier d'étude (revue de littérature et projet de communication)

• **Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges:** non

• **Espace cours en ligne:** non

EC-3ZCA5004 Images d'information et documentaire 36h

Denis DOMMEL, documentariste, réalisateur indépendant

Descriptif : Les modes d'expression audiovisuels se sont considérablement développés pour être aujourd'hui les principaux vecteurs d'information et d'émotion quel que soit le médium. On peut, dès lors, résumer ce mode narratif visuel par le terme de « cinéma » puisqu'il est construit et développé dans ce cadre depuis plus d'un siècle.

L'objet de ce cours est de détailler les éléments constitutifs à la réalisation audiovisuelle : quelle organisation, quels outils techniques et par quelles étapes l'idée de base devient elle un film. Dans un second temps, on découvre également qu'un thème unique peut offrir de nombreuses variations de formes et de fond en étudiant « Les 36 situations dramatiques » de Georges Polti. En utilisant l'analyse de films et en détaillant les éléments techniques nécessaires à sa réalisation, un projet audiovisuel individuel est alors mené. L'attention est particulièrement portée sur le « point de vue » adopté et les méthodes dont dispose le cinéaste (principalement cadre, montage, et son).

- **Bibliographie :**

- Georges POLTI, Les 36 situations dramatiques, Paris, Mercure de France, 1895.
- Étienne SOURIAU, Les deux cents mille situations dramatiques, Flammarion, 1950
- Marie-France BRISELANCE, Leçons de scénario : les 36 situations dramatiques, Nouveau monde éditions, 2006
- Michel DESMURGET, TV Lobotomie : La Vérité scientifique sur les effets de la télévision, Max Milo Éditions, 2012
- Laurent JULLIER, L'analyse de séquences, Armand Collin, 2015

- **Mode de contrôle :**

Session 1 standard	Session 1 dérogatoire	Session 2
Contrôle continu : un document écrit de conception (50%) + une réalisation audiovisuelle (50%)	Idem session 1 standard, sur demande circonstanciée de l'étudiant.e et avec l'accord de l'équipe pédagogique	Pour la session 2 : Idem session 1

- **Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges:** non
- **Espace cours en ligne:** non

Pratiques imageantes - 36h TD – Code : EC-3ZCA5005

Virginie SONET, MCF 71e, resp. formation, UPN, virginie.sonet@parisnanterre.fr

Descriptif: Audiovisuel et multimédia en contexte. Dans le cadre des grandes mutations à l'œuvre dans le domaine audiovisuel, cette partie du cours aborde l'analyse des documents audiovisuels et multimédia qui circulent sur les écrans nomades: des applications smartphones des chaînes de télévision, en passant par leur compte dans les réseaux sociaux et la multiplication des formats courts et pastilles informationnelles (Brut, Konbini, Ina etc.). On prendra également en compte les écrans des wearables, comme les montres connectées. Ce cours est également l'occasion de réaliser une veille sur le thème du *Mobile Journalism* (Mo-Jo).

- **Bibliographie :**

- BOULLIER D. (2009), « Les industries de l'attention : fidélisation, alerte ou immersion », in Réseaux, n° 154, pp. 231- 246
- CHUPIN I. et N. HUBE (2008), « En direct de Rosny sous-bois... les transformations du marché de l'information routière (1970-2007) », in Réseaux, n° 147, pp. 115-148
- DONNAT O. et G. LARMET (2003), « Télévision et contextes d'usages. Évolution 1986-1998 », in Réseaux, n°119
- JEANNE-PERRIER V. (2010), « Parler de la télévision sur Twitter : une « réception » oblique à partir d'une « conversation » médiatique ? », in Communication & langage, n° 156, pp. 127- 147
- SEMPRINI A. (2003), *La société de flux. Formes du sens et identité dans les sociétés contemporaines*, Paris : L'Harmattan
- SONET V. (2015), « La télévision sur smartphone : ressorts et implications du renouvellement des modalités d'agrégation », revue *ÉTUDES DE COMMUNICATION* – 2015, numéro 44 : Pratiques télévisuelles à l'ère du numérique
- SONET V. (2016), « La sujétion des médias traditionnels aux dispositifs mobiles de publication », revue *Interfaces Numériques* - Volume 5, n°1, 2016, pp. 49-66

- **Mode de contrôle:**

Session 1 standard	Session 1 dérogatoire	Session 2
Contrôle continu : un exposé (50%) + une épreuve écrite sur table 2h (50%)	Idem session 1 standard, sur demande circonstanciée de l'étudiant.e et avec l'accord de l'équipe pédagogique	Pour la session 2 : Idem session 1

- **Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges:** non
- **Espace cours en ligne:** non

Connaissance des publics – 24h TD – Code : EC-3ZCA5006

Bernard VALENTINI, MCF 19^e, UPN, bernard.valentini@parisnanterre.fr

Descriptif : Le cours présente la sociologie et les méthodes qu'elle développe pour appréhender les publics des industries culturelles, leurs identités, leurs attentes, leurs pratiques dans le but de sensibiliser les étudiant(e)s à la prise en compte de la diversité de leurs réactions dans la définition des services offerts par les acteurs de ces industries. Le cours propose aussi une approche du monde du travail à travers le prisme de la sociologie du travail.

Il s'agit de connaître les publics (ou clients) de ces lieux de l'image et de sensibiliser les étudiants à l'importance de la prise en compte des populations dans la définition des divertissements qu'on leur propose. Comprendre les mutations des sociétés contemporaines.

- **Bibliographie:**

Emmanuel Ethis, *Sociologie du cinéma et de ses publics*, A. Colin, col. 128, 2005 ;

Michaël Bourgatte et Vincent Thabourey (dirs), *Le cinéma à l'heure du numérique, pratiques et publics*, 2012, MkF éd. ;

Cyril Lemieux, Laurent Mucchielli, Eric Neveu, « Le sociologue dans le champ médiatique: diffuser et déformer ? », *Revue sociologie* N°2-2010, PUF.

- **Modalité de contrôle:**

Session 1 standard	Session 1 dérogatoire	Session 2
Examen terminal : un exposé individuel	Idem session 1 standard, sur demande circonstanciée de l'étudiant.e et avec l'accord de l'équipe pédagogique	Pour la session 2 : remise d'un dossier thématique problématisé

- **Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges:** non

- **Espace cours en ligne:** non

Droit de l'audiovisuel – 24h TD – Code : EC-3ZCA5007

Guillaume MOREL, producteur audiovisuel à Survivance Productions, chargé d'enseignement de droit et économie de l'audiovisuel à l'Université de Picardie Jules Vernes (sous réserve)

Descriptif : Ce cours présente les fondamentaux du droit en matière de production et de communication audiovisuelle à travers des études de cas. Il aborde le cadre légal de la propriété intellectuelle qui régit le droit auteur et le droit voisin du droit d'auteur, ainsi que le droit à l'image et le droit des artistes interprètes et le droit de la copie privée. Le cours traitera plus particulièrement des relations contractuelles qui lient les différents acteurs de la filière audiovisuelle de la conception des contenus jusqu'à leur diffusion. Le rôle des institutions de contrôle, de soutien et judiciaires sera aussi abordé.

- **Bibliographie:** Le Code de la Propriété Intellectuelle ; La Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD) ; La Société civile des auteurs multimédia (Scam).

- **Mode de contrôle:**

Session 1 standard	Session 1 dérogatoire	Session 2
Examen terminal : épreuve écrite sur table (2h)	Idem session 1 standard, sur demande circonstanciée de l'étudiant.e et avec l'accord de l'équipe pédagogique	Pour la session 2 : Idem session 1

- **Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges:** non

- **Espace cours en ligne:** non

Economie de la production audiovisuelle - 24h TD – Code : EC-3ZCA5008

Carine CHICHKOWSKY, Productrice déléguée et exécutive – Survivance Productions

Descriptif: Le cours décrit le processus concret d'une production audiovisuelle en détaillant les rôles du producteur délégué selon les différents genres de programmes, les modes de financements, les conventions collectives et contrats de travail applicables, l'élaboration des devis et le suivi de la production.

- **Bibliographie :** Ressources Web: La Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles du ministère de la culture et de la communication : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/>; Le centre National du cinéma et de l'image animée : <http://www.cnc.fr/>

- **Mode de contrôle:**

Session 1 standard	Session 1 dérogatoire	Session 2
Examen terminal : épreuve écrite sur table (2h)	Idem session 1 standard, sur demande circonstanciée de l'étudiant.e et avec l'accord de l'équipe pédagogique	Pour la session 2 : Idem session 1

- **Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges:** non
- **Espace cours en ligne:** non

Anglais - 24h TD – Code : EC-3ZCA5009

Mathilde SEGAL, PRAG Anglais, UPN, mblondeau@parisnanterre.fr

Descriptif:

1. L'actualité dans les pays anglophones: L'objectif est de tester la compréhension d'un document audio en lien avec l'actualité et de restituer correctement le document dans un anglais de bonne tenue.

2. Les séries anglophones: Faire une présentation orale et animer un débat sur une série en se référant à des scènes et épisodes spécifiques pour tenter de répondre à ces questions: Comment le bien et le mal sont-ils traités dans les séries? Certains personnages tels que Walter White (Breaking Bad) ou Lester (Fargo) sont-ils méchants? Pourquoi les séries sont-elles précieuses? Les séries nous permettent-elles de vivre notre vie "en mieux"? Et en fin de compte, les séries nous rendent-elles meilleurs?

3. L'anglais professionnel:

- Méthodologie: le CV, la lettre de motivation, l'entretien d'embauche en anglais.

- Mock interview: une simulation d'entretien d'embauche sera organisée en classe et filmée.

- Entretien filmé: vous devrez interviewer un correspondant anglophone appartenant au monde des médias et l'interroger sur son parcours dans un premier temps puis sur les séries. (Vous pourrez utiliser cette interview comme support dans votre présentation orale).

- **Mode de contrôle:**

Session 1 standard	Session 1 dérogatoire	Session 2
Contrôle continu. Présentation orale (40%). Entretien filmé (40%). Mock interview (20%).	Idem session 1 standard, sur demande circonstanciée de l'étudiant.e et avec l'accord de l'équipe pédagogique	Pour la session 2 : Idem session 1

- **Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges:** non
- **Espace cours en ligne:** non

Écritures appliquées / connaissance des matériels - 24h TD – Code : EC-3ZCA5010

Marina GALIMBERTI, réalisatrice-auteur multimédia, Rapsode Productions

Vincent MEYRUEIS, MCF 18^e, Université Paris 8

Descriptif: Narration augmentée et logiques immersives. Les industries culturelles, et plus particulièrement les secteurs audiovisuels, connaissent de profondes mutations liées à la convergence des technologies, permettant l'écllosion de nouveaux genres et formes d'écritures innovantes, inclusives, plurimédias et multi-plateformes. Ces narrations augmentées (web-docu, web-séries, fictions interactives, camweb, livres interactifs, web-animations, online games, ARG, serious games, VJ, ...) s'imposent de plus en plus dans le panorama des offres visuelles, les programmes télévisuels et les contenus du web, et ouvrent des nouveaux horizons créatifs, encore expérimentaux et peu explorés du côté des pratiques mais également du côté de la conceptualisation. Derrière ces mots à la mode, se cachent des réalités narratives et économiques et un désir de mettre en place des stratégies créatives concurrentielles. Du côté des récepteurs, le désir de se plonger dans la découverte de ces univers narratifs, tout comme l'envie de les détourner et se les ré-approprier. Le sujet n'est plus traité de façon linéaire par un seul média, mais par une polyphonie de formes et d'approches ; les genres s'hybrident (trans-média), les histoires sont flexibles et adaptables à plusieurs plateformes (cross-média), enrichies par la création d'univers multiples et éclatés, dans lesquelles les utilisateurs peuvent aussi créer leurs propres extensions numériques, interactives et participatives pour alimenter et s'emparer du sujet (transmédia storytelling). Afin d'expérimenter dans sa globalité ces processus d'extensions narratives, les étudiants, en petits groupes et à partir d'un sujet imposé, développent la narration centrale (mothership) et l'interactivité d'une application plurimédia, écrivent les scénarii, créent les arborescences et les interfaces. En lien à cet exercice pratique d'écriture appliquée, ils analysent les besoins et les moyens techniques requis pour la réalisation de projets plurimédia et immersifs, et visionnent des productions existantes. Une fois les scénarii développés, ils ont en charge la réalisation, de façon autonome, de 2-3 séquences de leurs sujets, selon des critères imposés et en utilisant l'image 360°. Le cours sensibilise les étudiants à la réalisation de l'image 360° liée à l'animation interactive, intégrable sur des sites internet, des ordinateurs, des supports mobiles, et permettant une immersion totale dans l'image

- **Bibliographie :** Ready Player One de Ernest Kline, Snow Crash de Neal Stephenson, Learning Virtual Reality par Tony Parisi, les casques de réalité virtuelle et de jeux vidéo, de Philippe Fuchs aux éditions Presses des Mines, Créer et produire pour les nouveaux médias, de Benjamin HOGUET, Ecrire pour le jeu, Emmanuel GUARDIOLA
- Ressources web : France télévision/Nouvelles écritures <<http://nouvelles-ecritures.francetv.fr/>>, INA <<https://www.inaglobal.fr/numerique/article/le-transmedia-entre-narration-augmentee-et-logiques-immersives>>, Narration interactive et médiation culturelle <<http://www.benhoguet.com/narration-interactive-et-mediation-culturelle/>>, Realite virtuelle : tout est à inventer <<https://www.meta-media.fr/2016/06/20/realite-virtuelle-tout-est-a-inventer.html>>, MIT <<https://academicearth.org/universities/mit/>>
- **Mode de contrôle :**

Session 1 standard	Session 1 dérogatoire	Session 2
Examen terminal : restitution d'un dossier de conception (50%) et une réalisation audiovisuelle soutenue oralement (50%)	Idem session 1 standard, sur demande circonstanciée de l'étudiant.e et avec l'accord de l'équipe pédagogique	Pour la session 2 : Idem session 1

- **Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges:** non
- **Espace cours en ligne:** non

Pratiques de l'oral appliquées aux images - 60h TD – Code : EC-3ZCA5011

Jérôme JOINET, rédacteur en chef, Demain TV et Ma Chaîne Etudiante

Denis DOMMEL, documentariste, réalisateur indépendant

Descriptif: L'audiovisuel et le multimédia sont faits de textes et d'images. Le cours propose une approche théorique et pratique des relations entre les mots et les images, et des effets de sens qui en découlent.

- 1 Le commentaire sur images : Cette première partie du cours pose les règles du commentaire sur images animées, les principes du rapport texte-image, la rédaction du commentaire et sa mise en voix. Elle passe par une formalisation, un visionnage critique de sujets images et sons, une mise en situation pour des exercices pratiques.
- 2 L'interview audiovisuelle : Cette deuxième partie du cours a pour objectif d'apprendre à préparer, mener et rédiger une interview audiovisuelle : s'informer, identifier l'angle, choisir l'interlocuteur, formuler les questions, conduire l'échange.

• **Mode de contrôle :**

Session 1 standard	Session 1 dérogatoire	Session 2
Examen terminal : commentaires sur des images animées d'information (50%) et de réalisation d'interviews en situation (50%).	Idem session 1 standard, sur demande circonstanciée de l'étudiant.e et avec l'accord de l'équipe pédagogique	Pour la session 2 : Idem session 1

- **Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges:** non
- **Espace cours en ligne:** non

Tournage et montage - 60h TD – Code : EC-3ZCA5012

Christian BLONZ, réalisateur-responsable de la production audiovisuelle, INRIA

Jean-Marie DROISY, Réalisateur, Caméra Rouge

Pierre-Olivier GAUMIN, Réalisateur, monteur, INRIA/CNRS

Descriptif : Il s'agit de former les étudiant(e)s aux notions techniques de réalisation, de prises de vues et de montage indispensables pour aborder une production audiovisuelle.

La partie "tournage" est autant orientée sur la définition et la compréhension d'un cadre dans l'écriture audiovisuelle que sur la pratique des outils de prise de vues (caméra, objectifs, machinerie – pieds, travelling, etc. – éclairage et lumière).

La partie "montage" s'appuie sur l'apprentissage du logiciel Adobe Première Pro. La pratique du montage se fait à partir des images tournées par les étudiant(e)s au travers d'exercices de réalisation.

Le programme proposé est le suivant:

- Les éléments de l'écriture AV (le cadre, les cadrages, les plans, l'articulation des plans, la construction de séquences, les règles de mise en scène, le son, la lumière)
- Les bases techniques indispensables (qu'est-ce qu'une caméra, un capteur, une optique, un signal vidéo numérique, la lumière? Différences entre les matériels)
- Les techniques de prises de vues, de prises de son
- Composer un éclairage, une lumière.
- Le montage (Adobe Première)
- Les outils de la post-production AV
- Notions de compositing (Adobe After Effects)

• **Mode de contrôle:**

Session 1 standard	Session 1 dérogatoire	Session 2
Examen terminal : Réalisation de un ou deux documents audiovisuels (3 à 5 min environ)	Idem session 1 standard, sur demande circonstanciée de l'étudiant.e et avec l'accord de l'équipe pédagogique	Pour la session 2 : Idem session 1

- **Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges:** non
- **Espace cours en ligne:** non

EC-3ZCA5013 Informatique appliquée aux outils de communication 60h

Pierre-Olivier GAUMIN, Réalisateur, monteur, INRIA/CNRS

Marie Scaglia, Développeuse, formatrice web, L'œil Net

Descriptif:

Partie 1 : Diffusion sur le web (habillage avancé, compression, mise en ligne, intégration sur différent support)

Dans ce module nous approfondirons les notions d'habillage simple d'une vidéo et les aspects attenants au respect d'une charte graphique avec les outils Photoshop et After Effects de la suite Adobe CS6. Nous parcourrons ensuite les différents formats de compression en vue d'une mise en ligne, d'une diffusion et d'un partage de nos productions :

- Maniements de base dans photoshop,
- Habillage avancé sur After effects (déclinaison d'une charte graphique)
- Media Encoder et les outils de compressions,
- Mise en ligne et partage sur les plateformes courantes.

Partie 2 : Communiquer sur le web et savoir mettre du contenu vidéo en avant grâce au référencement.

Ce module est un une initiation aux problématiques de diffusion sur le web (plateforme professionnelle, réseaux sociaux, application vidéo, blog, site, ...). Savoir poser une stratégie de diffusion adaptée à son projet et aux différents supports en ligne. Seront abordés également les éléments à connaître pour l'installation d'un Wordpress (nom de domaine, contrat hébergeur, module de diffusion vidéo, choisir un thème, référencement, bases du code HTML et CSS pour l'édition).

Mode de contrôle* :

Session 1 standard	Session 1 dérogatoire	Session 2
Partie 1 : Examen terminal : Rendu d'un document audiovisuel/multimédia Partie 2 : contrôle continu : évaluation des travaux dirigés en classe (50%), rendu d'un dossier de conception (50%)	Idem session 1 standard, sur demande circonstanciée de l'étudiant.e et avec l'accord de l'équipe pédagogique	Pour la session 2 : Idem session 1

***Mode de contrôle EC : Moyenne des notes de la partie 1 et de la partie 2**

- Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges: non
- Espace cours en ligne: non

NB : En supplément à l'EC13, l'étudiant(e) peut passer le C21 (Certificat informatique et Internet) selon la modalité "hors cursus" organisée par l'université Paris Nanterre (Comète). C'est une certification nationale délivrée par les établissements d'enseignement supérieur pour attester de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux.

Semestre 6

UE4 : Projet tuteuré

EC-3ZCA6001 Projet tuteuré (100 h)

Virginie SONET, MCF 71e, resp. formation, UPN, virginie.sonet@parisnanterre.fr

Descriptif: Le projet tuteuré offre aux étudiant(e)s un cadre pédagogique et pré-professionnel qui leur donne l'occasion de lier la formalisation d'un problème de communication et sa faisabilité juridique, technique et esthétique. Toujours en situation concrète, ils (elles) envisagent dans son ensemble la chaîne des étapes qui va de la conception à la réalisation d'une oeuvre, d'un produit ou d'un service de communication audiovisuelle de proximité. Mené à deux, il répond à une commande à travers un cahier des charges en accord avec un commanditaire et un enseignant. Achievé, il est soutenu devant jury. Projets tuteurés réalisés les années précédentes:

- sujets en images et sons sur les villes d'Issy-les-Moulineaux, Saint-Cloud, Montreuil dans le cadre de l'émission *De Ville en ville* pour Demain TV, Ou encore sur le site des Grands Voisins à Paris 14^{ème} pour la même chaîne,
- des vidéos de présentation de l'activité de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres,
- des supports de communication pour l'ONG Cartooning for Peace
- teaser des spectacles *Dans les rues de Naples*, *Les Indes galantes*, *Molière à l'opéra* pour l'ensemble de musique baroque Les Paladins,
- des écrivains présentent leur livre pour les éditions Arléa,
- un spot à visée de communication externe sur internet pour l'association A travers Paris qui anime des promenades urbaines dans le Grand Paris.

Mode de contrôle:

Session 1 standard	Session 1 dérogatoire	Session 2
Examen terminal sous la forme d'une réalisation d'un document audiovisuel répondant à une commande (50%) et soutenance devant jury (50%)		Pour la session 2 : Idem session 1

- Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges: non
- Espace cours en ligne: non

UE5 : Stage

EC-3ZCA6002 Stage

Virginie SONET, MCF 71e, resp. formation, UPN, virginie.sonet@parisnanterre.fr

Descriptif: D'une durée de 12 semaines au moins, le stage fait l'objet d'une convention entre l'université et un organisme privé ou public. Le choix du stage par l'étudiant(e) est soumis à l'approbation de la responsable de la formation. La convention est signée alors par les trois parties (étudiant(e), entreprise, université) deux semaines avant le début du stage, l'étudiant(e) devant fournir une attestation de responsabilité civile. Programmé sur le second semestre, le stage doit prendre fin le 30 septembre au plus tard.

Le stage donne lieu à un rapport qui fait état de façon circonstanciée et analytique, du choix de la fonction et de l'entreprise par l'étudiant, de la connaissance acquise du fonctionnement institutionnel de cette entreprise, d'une problématique dégagée du travail dans l'entreprise, d'un bilan personnel de l'expérience.

- Les secteurs de l'audiovisuel et du multimédia couverts par la formation sont: la production audiovisuelle, la fabrication de contenus vidéo pour un site web, l'information audiovisuelle et multimédia locale et de proximité, la communication d'institutions publiques nationales et locales, la communication d'entreprises, de collectivités territoriales, d'associations,
- Les types d'emplois accessibles : cadres/cadreuses vidéo, monteur/monteuse vidéo, reporter /reportrice d'images, chargé/chargée de production audiovisuelle, chargé/chargée de communication audiovisuelle, animateur/animateur web, conception et réalisation de contenus multimédia
- **Mode de contrôle :**

Session 1 standard	Session 1 dérogatoire	Session 2
Examen terminal composé de : Fiche d'évaluation du stage (sur 10) Rapport de stage (sur 7) Soutenance (sur 3)		Pour la session 2 : Idem session 1

- Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges: non
- Espace cours en ligne: non

MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME

Modules transversaux

Le descriptif et les modalités de contrôle des modules transversaux de l'établissement proposés dans votre formation sont accessibles sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Ces modules concernent :

- Les EC de Pré-professionalisation
- Les modules « Grands Repères » pour l'ensemble des L1
- Les modules établissement (Parcours Personnalisés Établissement) de L2 et L3

Langues vivantes

L'offre de cours en Langues vivantes pour non-spécialistes (LANSAD) est disponible sur le site :

<http://crl.parisnanterre.fr/>

Bonus aux diplômés

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômés ».

STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

1/ Pour la formation initiale :

1/ Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

2/ Pour toute information sur les stages courts pouvant être effectués en **bonus au diplôme**, veuillez vous référer à la rubrique « Bonus au diplôme / Stages » du site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Contact pour les stages : Virginie SONET

2/ Pour la formation continue :

- Pour toute demande de stage dans le cadre d'une inscription au régime de la formation continue, les stagiaires doivent s'adresser au SFC, qui éditera une convention spécifique.

Contact : Service de la Formation Continue

Accueil : formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Site : <https://formation-continue.parisnanterre.fr>

- **Durée du stage obligatoire** : 12 semaines au moins
- **Date du début du stage** : le 17 mars 2019
- **Important** : la fin du stage et son évaluation (fiche, rapport et soutenance) doivent avoir lieu avant la fin du jury.

MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
 - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant·e·s en situation de handicap et à besoins spécifiques
 - Charte des étudiant·e·s d'échanges
 - Charte des sportifs de haut niveau
 - Charte des engagements.

Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

ASSIDUITÉ :

L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, stage en entreprise, ...) dans le cadre de la formation est obligatoire pendant toute la durée des études, y compris la participation active aux projets. A partir de **trois absences non justifiées dans une matière l'étudiant est considéré comme défaillant et ne peut se présenter aux contrôles de cette matière**. La **ponctualité** est requise. Laissé à l'appréciation de l'enseignant, tout retard peut entraîner une exclusion du cours, l'étudiant(e) n'étant pas invité(e) à signer la feuille d'émargement et se trouvant alors en situation d'absence injustifiée.

Lors de la délibération en vue de la délivrance du diplôme, le jury appréciera les conditions dans lesquelles l'obligation d'assiduité et de ponctualité aura été respectée.

Toute absence doit être justifiée dès le retour de l'étudiant par un justificatif écrit déposé au secrétariat pédagogique de la licence professionnelle (certificat médical, pièce justificative pour une convocation officielle, ...). Passé le délai d'une semaine après le retour de l'étudiant, l'absence sera définitivement considérée comme absence non justifiée.

Dans le cas d'une absence supérieure à une semaine, l'étudiant doit, sans attendre son retour à la LPCAM, prévenir ou faire prévenir le secrétariat de la licence professionnelle. Dans tous les cas il doit faire parvenir les justificatifs dans les quinze jours suivant le début de son absence.

Absence à un contrôle : Aucun étudiant ne pourra s'absenter pour convenance personnelle à un contrôle des connaissances sans être considéré comme défaillant.

Si l'absence à un contrôle de première session est justifiée dans les conditions de l'Article 2, une épreuve de rattrapage dont la nature est fixée par le corps enseignant pourra éventuellement être organisée. Tout étudiant souhaitant y participer devra obligatoirement en faire la demande par écrit auprès du secrétariat de la licence professionnelle dans la semaine qui suit son retour. Dans le cas contraire, ou si l'étudiant est également absent à l'épreuve de rattrapage l'étudiant est considéré comme défaillant à cette épreuve. Il devra participer à la deuxième session.

Aucun étudiant ne pourra quitter la salle de contrôle avant ½ heure. Aucun étudiant ne pourra être accepté en salle de contrôle passé ce délai.

Les étudiants salariés, ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, ou chargés de famille, ou en situation de handicap ou sportifs de haut niveau, peuvent faire une demande écrite de dérogation au déroulement des études en début de semestre (obligation d'assiduité, contrôle continu...). Si la demande est justifiée et dans la mesure où cette dérogation ne porte pas préjudice à l'intégrité du diplôme visé, une adaptation des modalités précédentes est possible.

DISCIPLINE :

L'inscription à l'Université Paris Nanterre implique l'acceptation et le respect de son règlement intérieur. Les étudiants ne doivent pas perturber les enseignements. Tout manquement à cette règle de respect vis à vis de l'enseignant et de ses collègues étudiants pourra se traduire par une sanction décidée par le Conseil de Discipline de l'Université.

Il est **interdit de fumer** dans les locaux et les **téléphones portables ainsi que tous autres appareils électroniques**, sauf dérogation de la part de l'enseignant, doivent être **éteints pendant les enseignements**.

Les étudiants s'engagent à **respecter les locaux et le matériel** qui est mis à leur disposition. En cas de détérioration, une procédure pourra être engagée à l'encontre de l'étudiant. Les étudiants s'engagent à respecter la loi relative à la fraude informatique, notamment en matière de sécurité (piratage ou indiscretions) et en matière de diffusion d'information (par exemple sur le WEB). Conscients que leur spécialité peut leur permettre l'accès à des informations dites sensibles, ils s'engagent à ne pas utiliser leur savoir ou les équipements à cette fin.

Tout étudiant surpris pendant un contrôle des connaissances, en **état de fraude caractérisée** pourra être traduit devant le Conseil de Discipline de l'Université. Dans ce cas, un procès-verbal de fraude est établi par le surveillant. L'étudiant doit continuer à composer et la note est retenue dans l'attente des décisions des instances compétentes. Les téléphones portables ainsi que tout autre appareil électronique non explicitement autorisé (calculatrice, ordinateur...), en application de l'article 5, sont interdits pendant les contrôles des connaissances. Leur utilisation non autorisée est considérée comme une fraude caractérisée.

EVALUATION DES ETUDIANTS ET ATTRIBUTION DU DIPLÔME :

L'évaluation des étudiants se fait par contrôle continu ou examen terminal des connaissances. Le contrôle des connaissances est assuré par les enseignants et concerne toutes les disciplines, il peut s'effectuer sous différentes formes selon les matières. Les étudiants ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien. En cas de contestation dûment argumentée, une demande écrite devra être formulée auprès de l'enseignant concerné dans les huit jours ouvrables après la communication des résultats.

Cinq unités d'enseignement (UE) structurent le parcours de la LPCAM en deux semestres. Le projet tuteuré et le stage en entreprise composent chacun une UE. Chacune des UE est composée d'un nombre variable d'éléments constitutifs (EC) affectés du coefficient de pondération 1. L'évaluation des étudiant(e)s s'opère au niveau de chacun des EC de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne des notes acquises aux éléments constitutifs. Les crédits européens (ECTS) affectés à chaque UE ne pondèrent ni la note obtenue dans les EC qui la composent, ni la note de l'UE au regard des autres UE.

Attribution du Diplôme : La licence professionnelle est délivrée sur proposition d'un jury désigné en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle. **La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.** Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20. Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande circonstanciée. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.

Obtention des unités d'enseignement et capitalisation : Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens (ECTS) correspondants. Toute unité d'enseignement capitalisée est prise en compte dans le dispositif de compensation, au même titre et dans les mêmes conditions que les autres unités d'enseignement.

Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Le **planning des examens** est accessible via votre ENT (<https://ent.parisnanterre.fr/>) dans la rubrique « Sclarité », puis « Mon emploi du temps ». Vous devez vérifier sur votre ENT, avant chaque épreuve, la localisation de celle-ci.

Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@parisnanterre.fr.

